

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 mai 2019

LUTTER HAINE INTERNET - (N° 1785)

Tombé

AMENDEMENT

N° AC14

présenté par
M. Reiss

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« peut prendre »

le mot :

« prend ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La sanction pécuniaire doit être systématiquement proportionnée aux manquements constatés.